

Clip 3 : Les causes de la dette



Une **administration publique** s'endette lorsque ses dépenses sont supérieures à ses ressources.

En France, le discours dominant martèle que nous vivons « au dessus de nos moyens », donc que nous dépensons trop. Qu'en est-il ?

1) Des dépenses publiques stables entre 1993 et 2007

Jusqu'à la crise financière 2008-2009, les **dépenses publiques** (Etat, collectivités territoriales, administrations de sécurité sociale, autres administrations centrales) **ont été globalement stables** en France. Elles ont même **légèrement diminué** entre le pic de **1993** : 55% du PIB et **2007** : 52,3% du PIB.

Pendant la crise 2008-2009, ces dépenses sont passées de 52,9% du PIB en 2008 à 56,2% en 2009 et 2010.

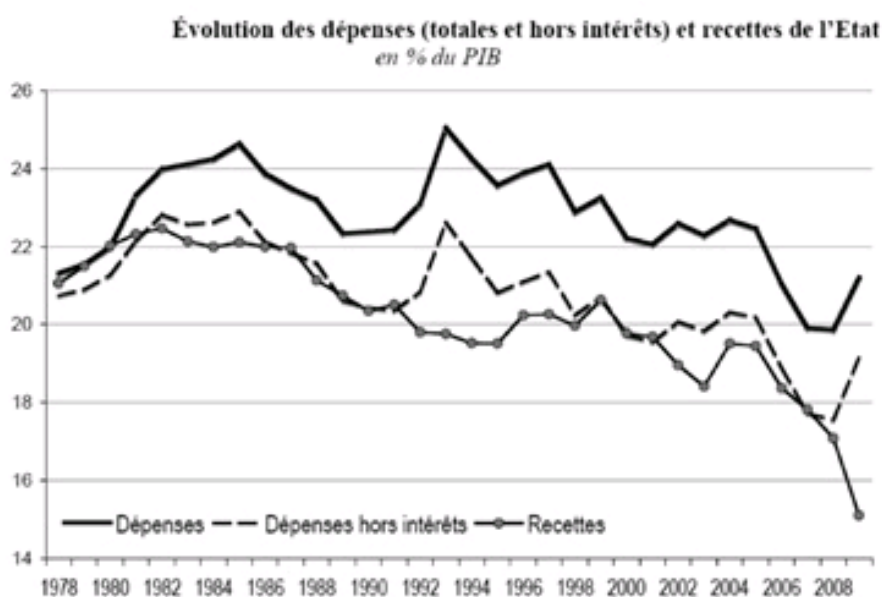
L'accroissement des dépenses publiques en 2009 est lié :

- au **plan de relance économique**: (6,6 milliards de prêts et subventions à l'automobile, 13,3 milliards de «soutien à l'activité et l'emploi», 18,2 milliards de «soutien à la trésorerie des entreprises» et 9,8 milliards d'investissements publics)...
- au **plan de sauvetage des banques** (concours public aux banques 120 milliards euros [cour des comptes], remboursement partiel) et à d'autres **opérations de soutien aux établissements financiers**,
- aux **dépenses sociales** (5 milliards de plus pour l'indemnisation du chômage entre 2008 et 2009).

2) La structure des dépenses par administration a profondément changé

Alors que la part des dépenses de l'Etat dans la richesse nationale a diminué : 25,5 % du PIB en 1993 à un peu moins de 20 % en 2008 (voir graphique 1), **celle des collectivités territoriales a augmenté** à cause des lois successives de décentralisation et des transferts de charges non compensés intégralement par les dotations de l'État (bâtiments scolaires, réseau routier, logements sociaux, gestion du RMI/RSA...). **L'essentiel des investissements publics repose actuellement sur les collectivités territoriales.**

Graphique 1



Source : Muriel Pucci, Bruno Tinel, « Réduction d'impôts et dette publique : un lien à ne pas occulter », *op. cit.*

Les dépenses des administrations de sécurité sociale ont également continué à **augmenter** : elles ont représenté **70 % de la hausse des dépenses publiques entre 1980 et 2005**, malgré les attaques répétées des gouvernements successifs. Les raisons en sont **l'augmentation des besoins sociaux**, les **progrès des techniques médicales**, ainsi que la **résistance de la population** aux mesures régressives.¹

Au cours des deux dernières décennies, le **déficit budgétaire s'est creusé, malgré la stabilité globale des dépenses** par rapport au PIB. La cause essentielle : **la contre-révolution fiscale** menée par les gouvernements successifs, et considérablement aggravée par Nicolas Sarkozy².

3) La baisse programmée des recettes de l'Etat

¹ Extraits de l'article « Sortir du piège de la dette » <http://www.france.attac.org/articles/pour-sortir-du-piege-de-la-dette-publique>

² NPA, Henri Wilno, La dette publique, 6 questions, 6 réponses, <http://www.npa2009.org/content/la-dette-publique-six-questions-six-r%C3%A9ponsesnpa> dette

L'impôt sur le revenu est passé de 13 tranches à 5 entre 1986 et aujourd'hui, et son taux marginal de 65 % à 41 % en vingt ans.

L'imposition sur le patrimoine a connu un démantèlement accéléré sous l'ère Sarkozy: les droits de succession ont été largement allégés, et le rendement de l'ISF a été fortement amoindri, suite à sa réforme supprimant le bouclier fiscal en 2011.

Les revenus financiers ont continué à bénéficier de faibles taux d'imposition au cours des dernières années.

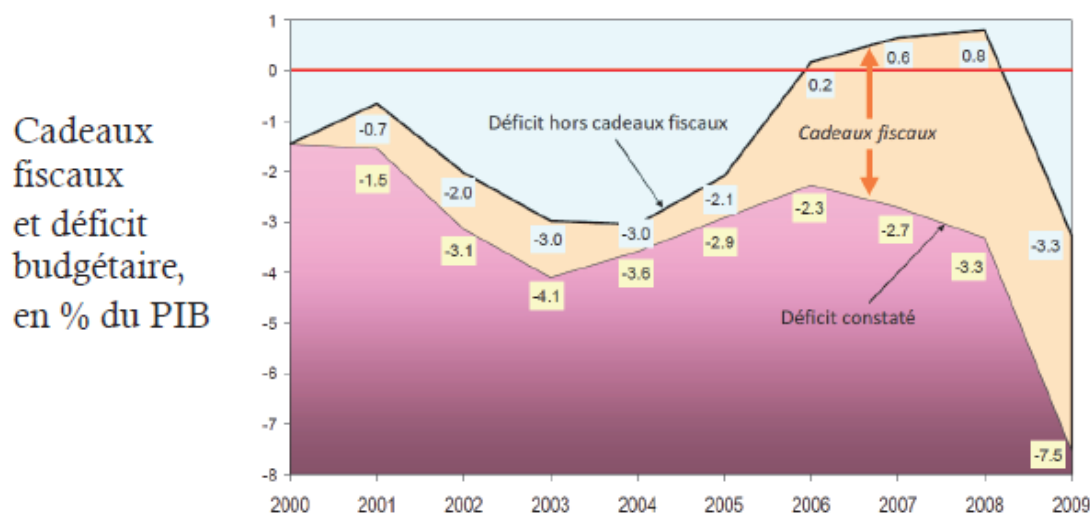
Il faut ajouter à cela les quelque 500 niches fiscales dont le coût total est estimé à 145 milliards d'euros pour 2010.

L'impôt sur les sociétés a vu son taux passer de 45 % en 1989 à 33,33 % en 2010, sans compter les différentes dérogations et méthodes diverses d'optimisation fiscale (utilisation des prix de transfert, bénéfice mondial consolidé) qui profitent davantage aux grandes firmes multinationales qu'aux PME : le taux implicite³ d'imposition des entreprises du CAC40 n'est que de 8 % quand celui des petites entreprises est de 28 % en moyenne.

Il faut aussi ajouter, depuis trente ans, les multiples mesures d'exonération des cotisations sociales

En 2009, sans les différentes mesures fiscales prises depuis 2000, le déficit public aurait été de 3,3% du PIB au lieu de 7,5% et la dette publique de 54,6% du PIB au lieu de 77,4% du PIB.

Un excédent budgétaire aurait été dégagé de 2006 à 2008 (Graphique 2). La dette publique aurait été inférieure à 50 % en 2007 et 2008⁴. (Rapport Carrez, 2010)



4) L'endettement des régimes sociaux, communes et départements

³ Rapport entre l'impôt sur les sociétés réellement payé et le bénéfice brut ou excédent net d'exploitation.

⁴ Rapport Carrez sur les finances publiques, juin 2010, <http://gesd.free.fr/carrez10.pdf>

Sécurité sociale : En dehors des périodes de crise, **il n'y a aucune raison pour que les comptes des administrations de sécurité sociale soient déséquilibrés.**

Ce déséquilibre provient :

- du **refus du gouvernement d'augmenter les cotisations**, notamment celles pesant sur les employeurs

- de **transferts de charges indus** de la part de l'État.

Le cas des **collectivités territoriales** est très différent.

Elles **peuvent avoir à s'endetter pour des raisons fondées** (nécessité d'investissements lourds) car la pression fiscale qu'elles peuvent exercer est limitée (faible nombre d'entreprises, population à revenus moyens ou faibles).

Il s'agit alors de **permettre l'endettement de ces communes à faible taux** auprès d'un service public (comme c'était le cas en France dans le passé).

*

**

Outre la crise 2008-2009, **l'augmentation de la dette publique** s'explique par **la baisse des recettes fiscales avec les cadeaux fiscaux** successifs aux entreprises et aux contribuables les plus riches mais aussi par **l'interdiction de faire financer les déficits publics par la banque centrale** ainsi que par les **variations des taux d'intérêt** servis sur la dette.